Envoyé en préfecture le 03/04/2025
Reçu en préfecture le 03/04/2025
Publié le
ID : 074-217400969-20250331-DEL2025_04CCAS-DE

CCAS
Centre Communal Action Sociale
CRUSEILLES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE CRUSEILLES

DEL n° 2025/04 CCAS

OBJET :

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le trente-et-un mars, à 18 heures 30, le Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale de CRUSEILLES, dûment convoquée, s'est réunie à la Mairie, sous la Présidence de Madame Sylvie MERMILLOD, Présidente.

Etaient présentes :
Mesdames Nathalie BRUGUIERE, Isabelle GRANDMOTTET, Justine HAMMAMI, Sylvie MERMILLOD, Solange PAIREL, Valérie PERAY

Absentes excusées :
Madame Sonia BRIFFAZ donne procuration à Madame Nathalie BRUGUIERE,
Madame Béatrice FOURNIER donne procuration à Madame Sylvie MERMILLOD

Absent :
Monsieur Jean PALLUD

Nombre de Membres : 9
Présents : 8
Représentés : 0
Absent : 1
Votants : 8
Pour :
Contre :
Abstentions :

Après avoir constaté et approuvé les résultats de l'exercice 2024,

Après avoir approuvé l'affectation des résultats de l'exercice 2024,

Après avoir lu la note de synthèse relative au budget primitif 2025 et après avoir pris connaissance du document budgétaire,

Publié le : 13/10/2025 17:44 (Europe/Paris)
Collectivité : Cruseilles
https://www.cruseilles.fr/documents_administratifs/41970

Envoyé en préfecture le 03/04/2025
Reçu en préfecture le 03/04/2025
Publié le
ID : 074-217400969-20250331-DEL2025_04CCAS-DE

PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE DU BUDGET
(SECTION DE FONCTIONNEMENT)

		Prévisions 2024	Réalisations 2024	BP 2025
	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			
011	Charges à caractère général (Repas des anciens, colis de Noël)	16 000,00	15 562,13	20 500,00
65	Autres charges de gestion courante (colis alimentaires et secours exceptionnels)	700,00	492,82	700,00
D002	Report du déficit de N-1			
	TOTAL DEPENSES	**16 700,00**	**16 054,95**	**21 200,00**
	RECETTES FONCTIONNEMENT			
70	Produits des services (Recettes RAD)	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et Taxes (impôts sur les spectacles)			
74	Dotations, Subventions (Subvention Commune)	15 000,00	15 000,00	20 000,00
75	Autres Produits de gestion courante		899,53	286,41
77	Produits exceptionnels (Quêtes, dons)	630,99		
002	Résultat ordinaire reporté N-1	**1 069,01**	**1 069,01**	**913,59**
	TOTAL RECETTES	**16 700,00**	**16 968,54**	**21 200,00**
	EXCEDENT DE L'EXERCICE		**913,59**	

Le CCAS ne dispose pas de biens en section d'investissement (terrains, matériel, remboursement d'emprunt…), c'est pourquoi les résultats d'investissement sont nuls et aucune proposition de budget n'est prévue.

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

✓ **ADOPTE** le Budget Primitif 2025 tel que présenté qui s'équilibre en recettes et en dépenses à :

- **Section de fonctionnement : 21 200,00 € ;**
- **Section d'investissement : //**

Pour copie conforme.

La secrétaire de séance,
Valérie PERAY

La Présidente,
Sylvie MERMILLOD

Télétransmise en Sous-Préfecture le : - 3 AVR. 2025

Mise en ligne sur le site internet le : - 3 AVR. 2025

Publié le : 13/10/2025 17:44 (Europe/Paris)
Collectivité : Cruseilles
https://www.cruseilles.fr/documents_administratifs/41970

Envoyé en préfecture le 03/04/2025
Reçu en préfecture le 03/04/2025
Publié le
ID : 074-217400969-20250331-DEL2025_04CCAS-DE

CCAS
Centre Communal Action Sociale
CRUSEILLES

C.C.A.S - ANNEE 2025

NOTE DE SYNTHESE SUR LE BUDGET PRIMITIF

L'article 107 de la loi « NOTRE » a modifié les dispositions des articles L2313-1, L3313-1 et L4313-1 du Code général des collectivités territoriales relatifs à la publicité des budgets et des comptes.
Ainsi, une note synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être annexée aux budgets et aux comptes administratifs.

Le budget 2025 tel que présenté ci-après s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à 21 200 €. Pour rappel le budget du CCAS ne dispose pas de biens en section d'investissement c'est pourquoi cette dernière est à 0,00 €.

Dépenses de fonctionnement 2025 (détail page 34 du document budgétaire)

Le projet de budget 2025 prévoit des dépenses de fonctionnement d'un montant de 21 200 euros comprenant les postes suivants :

Chapitre 011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	**20 500,00**
Réceptions (repas des Aînés, colis de Noël, etc..)	20 500,00
Chapitre 65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	**700,00**
Autres secours	700,00

Recettes de fonctionnement 2025 (détail page 36 du document budgétaire)

Le projet de budget 2025 prévoit des recettes de fonctionnement d'un montant de 21 200 € comprenant les postes suivants :

Chapitre 74 - DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	**20 000,00**
Participation communale	20 000,00
Chapitre 75 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	**286,41**
Libéralités reçues (dons perçus au profit du CCAS)	286,41
R 002 - RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	**913,59**

BILAN GLOBAL

Le résultat provisoire du compte administratif 2024 fait apparaître un excédent de fonctionnement de 913,59 € qui se retrouve sur le budget 2025 en recette de fonctionnement.

Publié le : 13/10/2025 17:44 (Europe/Paris)
Collectivité : Cruseilles
https://www.cruseilles.fr/documents_administratifs/41970